

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté industrielle,  
énergétique et numérique

---

**Arrêté du 16 juin 2026**

**portant mise à disposition à temps partiel auprès de la mission « Agriculture et développement durable » du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2615083A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique et le ministre de l'action et des comptes publics,**

Vu le décret n° 2021-1550 du 1<sup>er</sup> décembre 2021 modifié portant statut particulier du corps des administrateurs de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 26 mars 1999 modifié portant création d'une mission d'observation des conditions d'emploi et de rémunération dans les organismes publics, ensemble l'arrêté du 24 mai 2005 relatif à la dénomination et aux attributions d'une mission du service du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 6 janvier 2026 portant création de la mission « Agriculture et développement durable » du Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2025 portant nomination de Monsieur Masafumi TANAKA dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe III) ;

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Masafumi TANAKA, administrateur de l'Etat du deuxième grade, nommé dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe III), membre de la mission « Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public » est mis à disposition à temps partiel auprès de la mission « Agriculture et développement durable » du Contrôle général économique et financier, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2026.

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 16 juin 2026

Pour les ministres et par délégation :  
La cheffe du Contrôle général économique et financier,  
V. NATIVELLE